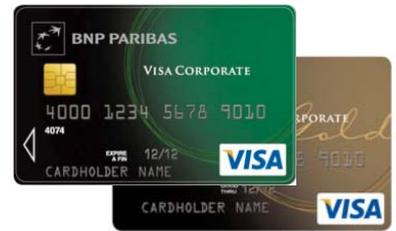




MISE EN PLACE DE LA CARTE CORPORATE VISA BNP PARIBAS AU CNRS



Conformément à la décision de la direction des achats et du CNRS, le marché cartes affaires a été confié à BNP PARIBAS qui met à votre disposition sa nouvelle offre carte Corporate. Cette carte, dotée d'un débit différé, ne doit être utilisée par l'agent, que pour des paiements effectués lors de ses déplacements professionnels.

La nouvelle carte Corporate

- Un fonctionnement identique à l'ancienne carte affaires
- Des avantages en plus

Avantage 1 : une carte qui dure 3 ans !

Tous les trois ans, la carte sera renouvelée automatiquement et sera adressée au domicile du porteur en recommandé.

Avantage 2 : le choix du code confidentiel !

Avant de recevoir la carte, un courrier relatif au choix du code confidentiel vous sera adressé. Dès réception de ce courrier, profitez de ce nouveau service en vous connectant à un serveur vocal sécurisé puis en vous identifiant par un code (mentionné dans le courrier). Il est important de mémoriser le code immédiatement car, par sécurité, aucun courrier ne sera envoyé pour confirmer le code que vous avez choisi via le serveur vocal. Le choix du code confidentiel déclenche la création physique de la carte, que vous recevrez une semaine plus tard.

Si vous ne vous êtes pas connecté sur le serveur vocal pour choisir votre code secret avant la date limite, la carte sera émise avec un code secret par défaut. Dans cette hypothèse, ce code sera envoyé à votre domicile 3 jours après la carte.

Avantage 3 : plus aucun frais en zone euro !

Avec la nouvelle carte Corporate, vous n'aurez plus aucune commission en zone euro (retraits et paiements).

Avantage 4 : une nouvelle option : les alertes SMS !

Pour faciliter votre quotidien et faire face aux imprévus lors de vos déplacements, vous pourrez choisir d'être averti directement sur votre téléphone portable dans les circonstances suivantes :

- Alerte SMS « Activation confirmée »
- Alerte SMS « Mise en opposition confirmée »
- Alerte SMS « Opération de Vente à distance effectuée avec votre carte Corporate »
- Alerte SMS « Plafond de dépenses atteint à 90% »

Pour cela, il suffit de communiquer votre numéro de téléphone mobile au « service carte Corporate » par e-mail, par téléphone ou par courrier.



MISE EN PLACE DE LA CARTE CORPORATE VISA BNP PARIBAS AU CNRS



Avantage 5 : Un nouveau service d'assistance

Le Service carte corporate ouvert 24 h/24 et 7 j/7
au **+33 (0) 810 002 181** (coût d'une communication locale depuis la France et les DOM).
Vous pouvez contacter un conseiller pour toute question administrative, renseignement ou dépannage :

- Mise en opposition de votre carte en cas de perte*, vol* ou utilisation frauduleuse*,
- Réédition de votre code secret en cas d'oubli,
- Prise en compte d'un changement d'adresse, d'état civil ou d'IBAN,
- Information sur les garanties d'assurances et assistances liées à votre carte,
- Aide en cas de carte refusée,
- Dépannage en cas de besoin de liquidités à l'étranger,
- Connaissance de vos plafonds de paiement et retrait ainsi que de votre encours...

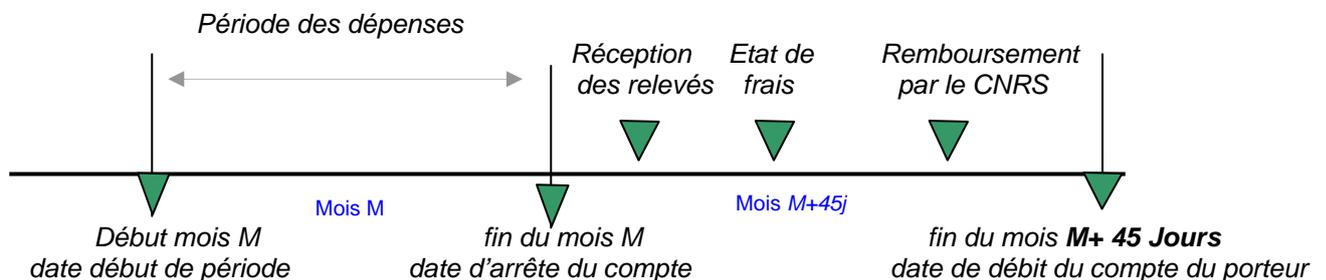
*** vous devrez aussi contacter rapidement votre gestionnaire en délégation.**

Et bien sûr, avec la carte Corporate, vous bénéficiez toujours des avantages de votre ancienne carte affaires, à savoir :

➤ **Le débit des paiements et des retraits à la fin du mois + 45 jours**



La carte VISA Corporate BNP PARIBAS offre un différé à fin de mois + 45 jours qui permet le remboursement des notes de frais avant le débit des dépenses professionnelles.



➤ **Des relevés de dépenses facilitant l'établissement des notes de frais**

Dès réception de votre carte, vous pouvez vous inscrire directement et gratuitement sur le site www.corporatecards.bnpparibas.com. Cliquez sur « S'abonner au site » rubrique « titulaire », remplissez le formulaire en ligne et validez-le. Vous recevrez votre mot de passe par courrier.

Cet inscription au site web vous donnera l'accès à :

- Vos opérations en cours pour anticiper la gestion de votre trésorerie,
- L'historique de vos opérations, disponible sur les 12 derniers mois et téléchargeable au format Excel,
- Vos relevés d'opérations, consultables et imprimables au format note de frais, sur les 12 derniers mois.



MISE EN PLACE DE LA CARTE CORPORATE VISA BNP PARIBAS AU CNRS



Je n'avais pas de carte affaires BNP PARIBAS,

1 - Comment obtenir la nouvelle carte Corporate ?

Après avoir pris connaissance des modalités et engagements liés à l'utilisation de la carte affaires, si vous souhaitez disposer de la nouvelle carte Corporate,

■ **Informez votre responsable de service ou d'unité (pour formuler éventuellement une demande globale de plusieurs cartes pour votre unité) de votre demande de carte corporate**

■ ■ **Demandez au service financier et comptable de votre délégation un formulaire de demande « VP78 » (avec son guide et son annexe) que vous devrez compléter, leur retourner et auquel vous aurez joint une autorisation de prélèvement remplie, un RIB et une photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)**

■ ■ ■ **Votre contact en délégation vous informera de l'arrivée de votre carte.**

■ **Important** : cette première carte vous sera remise « en mains propres » dans votre délégation en échange d'un bordereau engagement porteur.

3- Comment activer ma carte Corporate ?

En saisissant mon code secret soit lors du premier retrait soit lors du premier paiement dans un terminal de paiement nécessitant la saisie du code (hors achat sur internet)
Cette activation doit être exécutée avant toute autre utilisation de la carte.

4- Comment « gérer » ma carte Corporate ?



En appelant le **0810 002 181**, pour tout renseignement ou assistance



En me connectant sur

www.corporatecards.bnpparibas.com

Je pourrai aussi rééditer mes relevés et consulter mes encours de carte.



Par contre, je devrais contacter mon gestionnaire CNRS en délégation si :

- je dois changer de délégation ou d'affectation
- je souhaite changer de type de carte (Corporate ou Corporate Gold)
- je quitte le CNRS quelle qu'en soit la raison